Le CESE a adopté son avis "Travail, emploi et mobilités"

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 13/11/2019

Saisine liée : TRAVAIL, EMPLOI ET MOBILITÉS

Le CESE a adopté son avis "travail, emploi et mobilités" des rapporteurs Michèle Chay et Laurent Clevenot, au nom de la section du travail et de l'emploi présidée par Alain Cordesse.

Télécharger l'avis
Télécharger la fiche de synthèse

Des préoccupations croissantes s'expriment dans la société française autour du sujet des mobilités. De par leurs diffcultés d'organisation, les mobilités occupent une place centrale et controversée dans la vie quotidienne des personnes qui travaillent. **Les déplacements domicile-travail** se font encore pour une part prépondérante en voiture individuelle, mode de transport très émetteur en gaz à effet de serre. Aujourd'hui, les mobilités se situent au carrefour d'enjeux fondamentaux tels que l'accès à l'emploi, **la lutte contre le changement climatique**, la qualité de vie au travail, l'aménagement du territoire.

Cet avis intervient dans un contexte où tous les leviers pour agir de manière volontaire en faveur de la transition écologique doivent être utilisés afin d'atteindre l'objectif d'un réchauffement climatique limité **conformément aux recommandations du GIEC**.

L'avis a été adopté avec 147 voix pour, 15 contre et 7 abstentions.

© - copyright CESE - Novembre 2026